

Viviane Pratts ouvre la séance.

Elle invite les membres du comité de l'APDC à se présenter. Ce que font Olivier Tejerina, Melissa Rebetz, Yann Boggio, et Jérôme Billotte.

Quelques instants sont passés sur l'origine de la création de l'APDC. Il s'agit tout d'abord de l'envie de certains de développer un Institut Renaudot en Suisse partagée par Viviane Pratts et Christophe Cherpit. Tout d'abord, cela s'est traduit par l'organisation à Meyrin des 7^{ème} rencontres dudit Institut coordonnées par Isabelle Simon ; l'événement a rencontré un vif succès, Pour ce faire, il fallait une association pour supporter l'organisation ; l'APDC a ainsi été créé par une conférence Skype. Toutefois, les personnes concernées partageaient le souhait que les démarches communautaires se développent en Suisse romande par-delà la tenue de ces journées et de collecter et partager l'ensemble des expériences menées. L'AG de ce soir témoigne de la réelle volonté de donner vie à l'APDC.

Jérôme Billotte présente les comptes 2012 ainsi que les comptes 2013 quand bien même ils ne sont pas encore tout à fait bouclés. Sont également présentés les comptes des journées Renaudot. Pour ces journées, l'APDC a reçu un important don de la Fondation Meyrinoise du Casino, soit CHF 90'000.-. Cela a permis de crédibiliser la démarche de recherche de fonds notamment vis-à-vis d'institutions cantonales ; démarche facilitée par Olivier Tejerina. Les comptes révèlent également un abandon de créance de Stratégos leur permettant d'être équilibrés en dépenses et recettes ; cela signifie qu'Isabelle Simon a renoncé au paiement d'un certain nombre d'heures de travail. Le comité tient à la remercier. Enfin, l'APDC a reçu un mandat de la Ville de Versoix. A l'heure actuelle, certains frais n'ont pas encore été comptabilisés dans les comptes 2013.

Les comptes étant corrects, Olivier Tejerina, vérificateur aux comptes, demande à l'assemblée de donner décharge au comité. Cela est fait.

La présidente, à ce stade, demande à tous les présents de se présenter. Chacun prend ainsi la parole pour décrire en quelques mots son activité. Sont présentes des personnes de Genève, de Lausanne, mais aussi de Bruxelles et de Sion issus des domaines social et de la santé.

Après ce tour de table, Viviane Pratts propose à l'assemblée que l'on s'interroge sur les envies que nous nourrissons pour l'avenir de l'APDC. Dans cette visée, elle demande que les personnes se regroupent en petits groupes. A l'issue de leurs travaux les personnes reviennent en plénière et chaque groupe présente ses réflexions. Le nombre de propositions, souligne la présidente, donne à voir qu'une réelle attente existe donc de la part des membres de l'association.

Les idées sont ensuite regroupées. On se demande ensuite de quelle manière il nous sera possible d'approfondir les réflexions engagées.

Yann Boggio se demande si nous aurions intérêt à démarrer à l'échelle d'un canton ou bien même d'une ville/quartier. Nous pourrions analyser cet espace, en faire une synthèse et confronter les regards ensuite. Ce mode de faire présenterait l'avantage d'éviter que l'on ne se laisse piéger par le contexte inter-cantonal. Ainsi, un état des lieux des approches communautaires pourrait être établi par canton. En réaction, certains se demandent si ce mode de pratiquer ne porte pas en lui le danger

de diviser genevois et vaudois précisément là où nous souhaitions se fédérer dans une association romande. Laurent Durruz propose alors que nous procédions selon les deux méthodes, soit l'agir global et le penser local. Il propose que nous articulions les choses ainsi d'emblée pour ne pas qu'on se fige. Il pense que la proposition formulée autour du local était liée à une forme d'opérationnalité des choses. En conclusion, il indique qu'il trouverait que cela serait une dialectique intéressante de documenter des expériences locales puis de réfléchir sur le plan global de manière plus analytique.

La HES SO pourrait pour sa part travailler à rendre les démarches plus visibles suggère Olivier Tejerina. Au surplus, ce matériau pourrait être confronté à celle d'autres domaines professionnels tels qu'architectes, urbanistes.

Danièle Warynski trouve intéressant de recenser l'existant et de le fédérer. Elle suggère qu'on se donne le temps de ce recensement s'agissant des formations et des pratiques. Puis dans un deuxième temps, nous nous mobiliserions en vue d'une nouvelle rencontre. L'intervenant conclut qu'au surplus le diagnostic représente une étape clé d'une démarche communautaire.

Yann Boggio complète indiquant que nous ne sommes tenus par aucune urgence.

Pierre Orelli invite l'association à s'interroger sur sa plus-value eu égard à d'autres plateformes existantes et actives relatives aux démarches communautaires. S'ensuit un échange sur les enjeux de pouvoir et de concurrence entre ces divers espaces d'échanges. Afin de distinguer l'APDC, Cécile A. souligne que la force de l'APDC semble bien se trouver dans la rencontre opérée entre la formation et le terrain.

Ayant entendu relater une récente expérience de Forum ouvert, Christian Wilhelm trouve que cela serait une méthodologie à laquelle il serait intéressant de recourir afin qu'entre l'ensemble des acteurs romands des approches communautaires nous nous parlions et que nous identifions les enjeux et thématiques nous apparaissant importantes à traiter. Ce mode de faire nous permettrait à la fois de dresser un diagnostic et de mobiliser tous les acteurs concernés.

Une nouvelle rencontre sera organisée par le comité début juillet. Chacun est invité à se présenter à cette rencontre avec un certain nombre d'éléments à partager avec le groupe. Afin de démarrer et dans la perspective précitée, des rencontres intra-cantoniales auront lieu.

MRE/secrétaire de l'APDC

Genève, le 26 avril 2014